



Département fédéral de justice et police (DFJP)
Madame Karin Keller-Sutter
Conseillère fédérale
Palais fédéral ouest
3003 Berne

Berne, le 11 juin 2020

Objet : instaurer une journée nationale pour l'intégration des étrangers et la diversité sur le lieu de travail

Madame la Conseillère fédérale,

Nous vous adressons nos plus vifs remerciements pour avoir préfacé l'actuelle publication de notre ouvrage intitulé «guide pratique pour intégrer votre personnel étranger», ainsi que pour l'intérêt marqué que vous portez aux questions traitant de l'intégration professionnelle.

Ce guide élaboré par un groupe de travail composé de représentant-e-s des associations professionnelles, des syndicats et des collectivités publiques présente des exemples de bonnes pratiques pour faciliter l'intégration du personnel étranger. Il s'inscrit dans un contexte où les évolutions du marché du travail, de la politique et des conditions légales nous incitent à adopter de nouvelles perspectives et approches en matière d'intégration. D'une part, la nouvelle Loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) fixe des critères plus stricts pour l'acquisition et le renouvellement des autorisations de séjour. D'autre part, la nouvelle Loi fédérale sur la formation continue (LFCo) ainsi que l'Agenda Intégration (AIS) remodelent la politique d'intégration des personnes d'origine étrangère.

Le Conseil fédéral et ses services, les cantons et les communes, comme les représentants des employeurs et des salariés sont unanimes sur le fait que les compétences professionnelles des étrangers établis doivent être reconnues à leurs justes valeurs dans le monde du travail. Un accent particulier est mis sur la formation professionnelle certifiée et continue en Suisse.

Les compétences des immigrés et la réussite de leur intégration sur le marché du travail sont essentielles à leur participation à la vie économique et sociale du pays d'accueil. Tenant compte de ce constat, les entreprises, l'économie et le pays d'accueil doivent garantir des conditions cadre adaptées, notamment concernant la lutte contre les discriminations et les préjugés.

Dans ce contexte, nous considérons qu'une opportunité politique majeure s'offre de favoriser l'intégration professionnelle et de renforcer la sensibilisation des parties prenantes du marché du travail sur l'importance de ce sujet.

C'est pour cette raison que **nous vous demandons de soumettre au Conseil fédéral les mesures nécessaires afin qu'une journée nationale pour l'intégration et la diversité sur le lieu de travail soit organisée au niveau fédéral.**

L'instauration d'une journée suisse dédiée à l'intégration sur le lieu de travail permettrait de mettre en avant les entreprises qui favorisent l'intégration du personnel étranger et la diversité des équipes de travail. Elle permettrait également d'organiser à plus grande échelle une sensibilisation sur la thématique de l'intégration au travail et sur les outils à disposition pour l'encourager.

À l'occasion de cette journée, une entreprise qui, proportionnellement à ses moyens, favorise l'intégration de son personnel, pourrait se voir, par exemple, décerner un prix. Ce prix permettrait non seulement de rendre plus visibles les bonnes pratiques d'intégration existantes au sein des entreprises, mais aussi de soutenir la pérennisation de mesures qui bénéficient à l'ensemble du personnel.

Une journée nationale dédiée à l'intégration sur le lieu de travail répondrait à une nécessité tant pragmatique que politique. Actuellement, les différentes pratiques d'intégration des entreprises sont peu connues et mériteraient d'être rendues plus visibles pour faciliter la transmission des expériences. Les cantons, les communes ainsi que les partenaires sociaux souligneraient de concert le rôle important du personnel étranger pour l'économie nationale, contribuant à favoriser le mieux vivre ensemble. Les entreprises appellent également de leurs vœux plus d'informations et d'outils en matière d'intégration, ce à quoi une telle journée ne manquerait pas de répondre, en tout cas partiellement. Finalement, elle renforcerait la crédibilité, ainsi que la visibilité des projets mis en place dans certains cantons pour favoriser l'employabilité des étrangers.

Nous vous remercions pour l'attention que vous accorderez à notre requête et sommes d'ores et déjà disposés à participer au processus de mise en place de cette journée nationale. Nous appelons à ce que l'ensemble des partenaires sociaux et des collectivités publiques des différentes régions linguistiques de la Suisse soient parties prenantes et contribuent à la réussite de ce nécessaire et ambitieux projet.

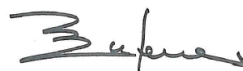
Nous restons à disposition pour vous fournir davantage d'information, en cas de besoin, et vous prions d'agréer, Madame la Conseillère fédérale, l'expression de notre haute considération.

**Fédération des Entreprises Romandes
Genève (FER Genève)**



Véronique Kämpfen
Directrice de la communication

Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB)



Nicolas Rufener
Secrétaire général

**Fédération des Entreprises Romandes
Genève (FER Genève)**



Stéphanie Ruegsegger
Directrice de la politique générale

Travail.Suisse



Hélène Agbémégnah
Responsable de la politique de migration
et des questions juridiques

Syna Fribourg



Ernesto Suarez
Secrétaire syndical

**Département de la sécurité, des institutions
et du sport du Canton du Valais**



Jacques Kossier
Coordinateur cantonal à l'intégration

**Fédération des Entreprises Romandes
Genève (FER Genève)**



Frank Sobczak
Directeur de la formation

Centrale Syna, Olten



Selina Tribbia
Responsable du service pour la migration

Syna Genève



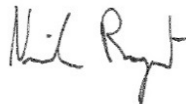
Joël Mugny
Secrétaire coordinateur

**Bureau lausannois pour les immigrés (BLI),
Ville de Lausanne**



Bashkim Iseni
Délégué à l'intégration

**Bureau de l'intégration des étrangers du
Canton de Genève,
Département de la cohésion sociale (DCS)**



Nicolas Roguet
Délégué à l'intégration